



Aidez moi a miux comprendre le régime micro entreprise

Par **araudbh**, le **18/12/2007** à **16:22**

Bonjour a tous;
Voila comme beaucoup de monde je suis un peu perdu et envahi de toutes part par diverses information contradictoires qui font que je ne comprends plus grand chose;
J'aimerais par cet exemple concret que vous m'expliquiez;
Si je souhaite créer ma micro entreprise, spécialisée dans l'importation de produits électroniques ->revente sur internet ;
Exemple concret et simplifié,
Je suis chez moi, je ne paye aucune charge, pas de telephone, pas d'eau, pas de loyer... (pour simplifier);
J'achète un produit Y 200 euros, au passage de la douane il prend donc 20% ce qui fait qu'il me coute maintenant 240 euros, vrai?
Je revends ce produit "Y" a 400 euros, TVA non incluse puis-je que je suis exempt de TVA avec ce régime, l'ayant déjà payé a la douane.
Jusque la je gagne donc 160 euros sur la pièce;
Ensuite la question qui me taraude est portée sur l'imposition, je ne comprends pas trop, on me parle de 22% de taxes sur le chiffre d'affaires?
Donc si dans le mois je vends 10 pièces "Y" qui me font donc un chiffre d'affaire de $10 \times 400 = 4000$ euros;
Je serais donc taxé de 22% de 4000 = 880 euros ?
Sachant que j'ai gagné 160 euros par pièce multiplié par 10 = 1600 euros;
Il me reste grossomodo 800 euros de bénéfices net?
Est ce que j'ai saisi la chose ou je suis a coté de la plaque?
Merci a tous ceux qui auront eu le courage de me répondre!